

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal :

Objet : Désignation d'un représentant d'une association dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées au sein du conseil d'administration de Sceaux Habitat

Séance du 19 juin 2014

Convocation du 13 juin 2014

Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille quatorze, le dix neuf juin à 19 h 37, les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le 13 juin 2014 se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, maire, à l'hôtel de ville, 122, rue Houdan

Etaient présents :

M. Philippe Laurent, Mme Chantal Brault, M. Jean-Philippe Allardi, Mme Sylvie Bléry-Touchet, M. Francis Brunelle, Mme Florence Presson, M. Patrice Pattée, Mme Isabelle Drancy, M. Philippe Tastes, Mme Monique Pourcelot, M. Jean-Louis Oheix, Mme Roselyne Holuigue-Lerouge, M. Bruno Philippe, Mme Claire Vigneron, M. Jean-Pierre Riotton, Mme Liza Magri, M. Thierry Legros, Mme Pauline Schmidt, M. Othmane Khaoua, Mme Catherine Lequeux, M. Thibault Hennion, Mme Claire Beillard-Boudada, M. Timothé Lefebvre, Mme Catherine Arnould, M. Benjamin Lanier, Mme Sophie Ganne-Moison, MM. Hachem Alaoui-Benhachem, Jean-Jacques Campan, Hervé Douceron, Mme Claude Debon, M. Christian Lancrenon

Etaient représentés :

M. Xavier Tamby par M. Jean-Philippe Allardi,
Mme Sakina Bohu par M. Jean-Pierre Riotton

Secrétaire de séance :

M. Timothé Lefebvre

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

Séance du 19 juin 2014

OBJET : Désignation d'un représentant d'une association dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées au sein du conseil d'administration de Sceaux Habitat

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport de Philippe Laurent,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la construction et de l'habitation, notamment ses articles L.421-8 et R 421-8,

Vu le décret n°2008-566 du 18 juin 2008 relatif à l'administration des offices publics de l'habitat,

Vu sa délibération du 5 mai 2014 relative à la désignation des représentants du conseil municipal au sein du conseil d'administration de Sceaux Habitat.

Considérant qu'il convient aussi de désigner le représentant d'une association dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées au regard de ces dispositions,

Considérant le rôle du Centre social et culturel des Blagis,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants (3 abstentions : M. Jean-Jacques Campan, Mme Claude Debon, M. Christian Lancrenon)

DESIGNE Madame Sabine VASSEUR, en qualité de représentante du Centre social et culturel des Blagis, au sein du conseil d'administration de Sceaux Habitat.

Et ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

le maire



Philippe Laurent